

DANS L'AFFAIRE DE L'ARRANGEMENT DE

9062-6540 *QUÉBEC INC.*
"Future-Net"

**SECOND RAPPORT DU CONTRÔLEUR SUR LES AFFAIRES ET
FINANCE DE LA COMPAGNIE DÉBITRICE**

Le 14 octobre 2010

TABLE DES MATIÈRES

1.	INTRODUCTION	2
2.	INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ	3
3.	RECOURS À LA LOI SUR LES ARRANGEMENTS AVEC LES CRÉANCIERS DES COMPAGNIES (LACC)	4
4.	ORIGINE DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES ET REDRESSEMENT	6
5.	SITUATION FINANCIÈRE	7
6.	BILAN	8
7.	PLANIFICATION DU PLAN DE RESTRICTION ET TRAVAUX À EFFECTUER	9
8.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	12
	ANNEXE A	13
	ANNEXE B	14
	TABLEAU ANNEXE B	16

1. INTRODUCTION

Conformément à l'ordonnance initiale émise par l'honorable François Huot, J.C.S., nous dressons notre second rapport intérimaire sur les renseignements concernant 9062-6540 *Québec Inc.*

Nous tenons à informer les différents lecteurs que les renseignements financiers inclus dans le présent rapport n'ont pas fait l'objet de vérifications de notre part et, qu'en conséquence, nous n'exprimons aucune opinion sur ceux-ci.

2. INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ

9062-6540 Québec Inc., connue sous le nom de *Future-Net Inc.*, ci-après appelé *Future-Net*, a été constituée auprès de l'inspecteur général des institutions financières le 17 avril 1998 en vertu de la partie 1-A de la *Loi sur les compagnies*.

L'entreprise se spécialise dans la vente et la distribution de matériel informatique et emploie actuellement une douzaine de personnes.

M. Kien Phong Linh est le seul administrateur, dirigeant et l'actionnaire principal de *9110-6419 Québec Inc.*

Nous vous référons au site internet de l'entreprise pour une description détaillée de ses activités : www.futurenet.qc.ca

3. RECOURS À LA LOI SUR LES ARRANGEMENTS AVEC LES CRÉANCIERS DES COMPAGNIES (LACC)

En novembre 2009, le *Ministère du Revenu du Québec*, lors d'une vérification fiscale, a cotisé *Future-Net* pour un montant de 29 374 340,40\$ à l'égard de la taxe sur les produits et services ainsi que la taxe de vente du Québec, pour les périodes allant du 1^{er} mars 2006 au 31 décembre 2008.

L'ensemble des cotisations sont contestées par la direction de *Future-Net*. Ces cotisations ont fait en sorte que *Future-Net* s'est retrouvée en situation d'insolvabilité d'où l'obligation de rembourser les sommes réclamées par le *Ministère du Revenu du Québec*.

Malgré le dépôt des avis d'oppositions auprès du *Ministère du Revenu du Québec*, la direction de *Future-Net* ne pouvait bénéficier d'une suspension des procédures en vertu des lois fiscales.

Placé devant cette situation et afin d'éviter la fermeture et la liquidation des biens de l'entreprise, la direction de *Future-Net* n'a eu d'autre choix que de se prévaloir des dispositions de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*. Conséquemment, le 24 novembre 2009, *9062-6540 Québec Inc.* déposait entre les mains de *Roy, Métivier, Roberge Inc., Syndic* un avis d'intention de faire une proposition à ses créanciers, conformément à l'article 50.(4) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité (LFI)*. À l'expiration du délai de six (6) mois prévus à la Loi pour le dépôt de la proposition, l'entreprise n'était pas en mesure de formuler une proposition concrète à ses créanciers.

Elle s'est donc adressée au Tribunal et a déposé le 19 mai 2010 une requête en vue d'obtenir la permission que le dossier soit poursuivi sous le régime de protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* ci-après (LACC).

Une ordonnance a été rendue le 20 mai 2010 et *Roy, Métivier, Roberge Inc., syndic*, a été nommé contrôleur en vertu de ladite ordonnance. Un avis a été transmis aux créanciers de *9062-6540 Québec Inc.* le 31 mai 2010 les informant de la situation et de l'ordonnance rendue et de la nomination du contrôleur. Nous vous référons à notre site internet pour visualiser l'ordonnance initiale : www.rnrsyndics.com.

Le 15 juin 2010, *9062-6540 Québec Inc.* a déposé une requête en prorogation de délai qui fût entendue le 18 juin 2010. Le 18 juin 2010, le Juge Paul Corriveau a accueilli cette requête prorogeant l'ordonnance initiale jusqu'au 18 octobre 2010 à minuit.

4. ORIGINE DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES ET REDRESSEMENT

Nous vous référons aux documents suivants pour la mise en situation sommaire de
9062-6540 Québec Inc. :

La requête et le premier rapport sont disponibles sur le site Web du contrôleur
(www.rmrsyndics.com).

5. SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau représenté à l'annexe A représente les revenus et les dépenses d'opérations de l'entreprise prévisionnels et réels depuis le dépôt de la requête initiale.

Nous constatons que les prévisions déposées lors de la requête initiale se sont avérées justes et fidèles en comparaison des résultats réels. *Future-Net* poursuit ses activités normalement et les employés sont tous demeurés en poste.

Le contrôleur a constaté que la période estivale était la moins profitable pour l'entreprise et que le déficit de 61 881,41\$ au 30 septembre 2010 a entre autres été occasionné par les frais d'honoraires non récurent afférents au litige avec les instances gouvernementales et est hors du cours normal des affaires de l'entreprise. Ces frais totalisent, au moment de rédaction du présent rapport, une somme de 72 483,00\$.

M. Linh a effectué deux dépôts afin de couvrir le déficit, tel qu'il s'était engagé lors du dépôt de la requête initiale.

Un état prévisionnel des flux de trésorerie pour la période se terminant le 30 avril 2011 a été préparé et est inclus à l'annexe B du présent rapport.

6. BILAN

Nous reproduisons ci-après les bilans de la société pour les exercices se terminant le 31 mars 2010, le 31 mars 2009 et le 31 mars 2008. Il s'agit d'états financiers non vérifiés, il importe d'en tenir compte à leur lecture. Le contrôleur a reçu, le 14 octobre 2010, une copie des états financiers se terminant au 31 mars 2010 et n'a pas procédé à l'examen desdits états mais il s'est toutefois assuré que les états financiers en question et les déclarations fiscales afférents ont été produits aux instances gouvernementales.

	31-03-2010	31-03-2009	31-03-2008
ACTIF			
Actif à court terme	694 261\$	1 015 498\$	2 110 479\$
Immobilisations corporelles	5 372	6 714	27 230
	<u>699 633</u>	<u>1 022 212</u>	<u>2 137 709</u>
PASSIF			
Passif à court terme	374 109	626 009	772 481
Dû à une société	140 000	—	—
	<u>514 109</u>	<u>626 009</u>	<u>772 481</u>
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE			
Capital-actions	200	200	200
Bénéfice non réparti	185 324	396 003	1 365 028
	<u>185 524</u>	<u>396 203</u>	<u>1 365 228</u>
	<u>699 633\$</u>	<u>1 022 212\$</u>	<u>2 137 709\$</u>

7. PLANIFICATION DU PLAN DE RESTRUCTURATION ET TRAVAUX À EFFECTUER

La compagnie avait dans les délais prescrits déposé des oppositions auprès du *Ministère du Revenu du Québec* en ce qui a trait aux avis de cotisation émis au niveau de la taxe sur les produits et services ainsi que la taxe de vente du Québec. Les oppositions ont été rejetées par le service des oppositions du ministère concerné.

Future-Net a été en appel de la décision du service des oppositions en ce qui a trait à la taxe de vente du Québec. Ainsi en ce qui concerne la taxe sur les produits et services, un suivi des appels sera fait par les différents intervenants au dossier et par le contrôleur.

Le contrôleur a retenu les services de M^e Claude Marchand de la firme Ogilvy Renault afin de le conseiller dans le présent dossier. De plus, pour valider sa position à titre de contrôleur face aux autorités fiscales dans ce dossier, et s'assurer de la légitimité des appels et des recours de la société, le contrôleur verra à obtenir de ses procureurs un suivi des dossiers en regard de la contestation des avis de cotisations émis concernant la TPS et la TVQ.

Future-Net a décidé de retenir les services de M^e Paul Ryan de la firme Ravinsky Ryan Lemoine, afin de se faire représenter auprès des autorités fiscales dans le présent dossier. Le contrôleur obtiendra des procureurs de *Future-Net*, la documentation relative aux contestations afin de valider les prétentions du *Ministère du Revenu du Québec* et de *Future-Net* en vue de s'assurer de la légitimité du processus de protection et du suivi des appels auprès de la Cour.

De plus, la société et le contrôleur, avec l'aide des procureurs impliqués et des documents obtenus, seront en mesure d'établir un plan d'action adéquat à la situation de l'entreprise.

Future-Net a obtenu, en juillet dernier, la copie du dossier de vérification du *Ministère du Revenu du Québec* qui soutient l'ensemble des cotisations fiscales actuellement en litige lesquels documents avaient été requis auprès de la commission de l'accès à l'information.

Le contrôleur et son procureur ont rencontré M. Linh et ses procureurs le 15 juillet 2010. Lors de cette rencontre, les procureurs de *9062-6540 Québec Inc.* ont dressé un inventaire des documents et renseignements à obtenir au soutien du débat des cotisations fiscales. Les procureurs de *9062-6540 Québec Inc.* ont prévu de procéder à l'établissement d'une preuve documentaire et à des interrogatoires dont l'échéancier sera soumis au contrôleur.

Le 30 août 2010, *9062-6540 Québec Inc.* avait une rencontre avec ses procureurs afin de concilier l'ensemble des documents réunis et de faire état des informations additionnelles à obtenir. Les procureurs de *9062-6540 Québec Inc.* ont fait état de la rencontre au contrôleur et à son procureur.

Le 27 septembre 2010, les procureurs du *Ministère du Revenu du Québec* et de l'*Agence du Revenu du Canada* ont fait signifier leur réponse aux appels logés par *9062-6540 Québec Inc.*

Le 13 octobre 2010, le contrôleur et son procureur ont pris connaissance de la défense, provenant des procureurs du *Ministère du Revenu du Québec*. Le contrôleur a par la suite communiqué avec les procureurs de *9062-6540 Québec Inc.* qui analysent actuellement les documents de défense reçus afin d'étayer la preuve nécessaire au soutien de la défense de leur cliente dans le but de dresser un échéancier ordonné des procédures à venir.

Le 14 octobre 2010, le contrôleur et son procureur ont, par appel conférence, obtenu le suivi des dossiers et l'échéancier à venir, lesquels informations sont conformes aux allégations contenues à la requête en prorogation de délai.

8. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Vu les commentaires ci-avant et compte tenu des allégations contenues à la requête en prorogation de délai ainsi que le consentement à la prorogation de délai reçu des procureurs du *Ministère du Revenu du Québec*, le contrôleur recommande le renouvellement de l'ordonnance initiale pour une période de 26 semaines, soit jusqu'au 15 avril 2011.

Le tout soumis respectueusement par Roy, Métiivier, Roberge Inc., en sa qualité de contrôleur en affaires et finances de *9062-6540 Québec Inc.* en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers de la compagnie (LACC)*.

Signé à Québec, le 14 OCTOBRE 2010

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC., CONTRÔLEUR
aux affaires et finances de *9062-6540 Québec Inc.*

Par 
François Cauchon, CIRP, Syndic

FC/vb

ANNEXE A

9062-6540 QUÉBEC INC. (FUTURE-NET INC.)

BUDGET VS RÉEL MAI 2010 À SEPTEMBRE 2010

	MAI (2 SEMAINES)		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		TOTAL
	Réel	Budget	Réel	Budget	Réel	Budget	Réel	Budget	Réel	Budget	
Revenus	95 054,00 \$	119 200,00 \$	216 260,00 \$	235 400,00 \$	194 886,00 \$	251 200,00 \$	256 572,00 \$	240 000,00 \$	280 089,00 \$	300 000,00 \$	1 042 861,00 \$
Coût des ventes	80 078,00	99 532,00	122 361,00	196 560,00	162 295,00	209 752,00	240 414,00	200 400,00	235 780,00	250 500,00	840 928,00
Bénéfice brut	14 976,00	19 668,00	93 899,00	38 840,00	32 591,00	41 448,00	16 158,00	39 600,00	44 309,00	49 500,00	189 056,00
Frais généraux et d'administration	13 517,00	14 000,00	27 525,00	28 000,00	26 860,00	28 000,00	38 755,00	42 000,00	26 105,00	28 000,00	132 762,00
Loyer	0,00	0,00	5 799,00	6 296,86	5 799,00	6 296,86	11 614,00	6 296,86	3 717,00	6 296,86	26 929,00
Frais de transport	787,00	0,00	518,00	1 250,00	291,00	1 250,00	3 052,00	1 250,00	1 441,00	1 250,00	6 089,00
Frais de déplacement	590,00	0,00	1 540,00	1 375,54	1 219,00	1 375,94	1 219,00	1 375,94	1 219,00	1 375,55	5 787,00
Assurances	1 793,00	0,00	4 989,00	2 065,00	642,00	2 065,00	642,00	2 065,00	715,00	2 065,00	8 781,00
Téléphone	196,00	400,00	798,00	400,00	404,00	400,00	1 219,00	400,00	626,00	400,00	3 243,00
Entretien et réparations	5,00	100,00	-164,00	200,00	0,00	200,00	135,00	250,00	45,00	200,00	21,00
Papeterie et dépenses de bureau	19,00	100,00	2 279,00	200,00	864,00	200,00	98,00	250,00	133,00	200,00	3 393,00
Honoraires comptables	0,00	200,00	0,00	200,00	0,00	200,00	0,00	200,00	150,00	200,00	1 500,00
Honoraires - autres	3 250,00	5 200,00	6 352,00	15 000,00	53 107,00	7 500,00	-5 226,00	7 500,00	0,00	5 000,00	57 483,00
Honoraires - dépôts	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
Intérêts, frais bancaires et frais de cartes de crédit	302,00	0,00	15,00	526,00	361,00	520,00	583,00	552,00	658,00	539,00	1 919,00
Divers	231,00	500,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00	819,00	1 250,00	0,00	1 000,00	4 750,00
TOTAL DES FRAIS	35 690,00	35 500,00	49 351,00	56 513,40	89 547,00	49 007,80	52 910,00	63 389,80	34 809,00	45 987,41	262 607,00
EXCÉDENT DES RECETTES	-20 714,00 \$	-15 832,00 \$	44 548,00 \$	-17 673,40 \$	-56 956,00 \$	-7 559,80 \$	-36 752,00 \$	-23 789,80 \$	9 500,00 \$	3 512,59 \$	-60 674,00 \$
SUR LES DÉBOURSÉS											-61 881,41 \$

Date de Québec, le 14 octobre 2010

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC., CONTRÔLEUR

aux affaires et finances de 9062-6540 Québec Inc

Par François Cauchon, CIRP, Syndic

9062-6540 Québec Inc

Par: Kien Phong Linh

ANNEXE B

L'état de l'évolution de l'encaisse pour la période se terminant le 30 avril 2011, projections à l'appui et jointes à cette annexe, de 9062-6540 *Québec Inc.*, en date du 13 octobre 2010 a été préparé par la direction de l'entreprise pour les fins décrites à la note 1, en s'appuyant sur les hypothèses conjoncturales et probables décrites dans les notes jointes.

Notre révision a consisté en enquêtes, analyses et discussions sur les informations qui nous ont été fournies par la direction de l'entreprise. Comme il n'est pas nécessaire d'étayer les hypothèses conjoncturales, notre travail s'est limité à une évaluation de leur conformité avec le but de l'état de l'évolution de l'encaisse. Nous avons également révisé les fondements des hypothèses probables utilisées dans la préparation de l'état de l'évolution de l'encaisse tels qu'ils nous ont été fournis par la direction de 9062-6540 *Québec Inc.*

Notre révision ne nous a pas permis de relever quoi que ce soit qui nous permettrait de conclure que, sur un aspect essentiel quelconque :

- Les hypothèses conjoncturales ne correspondent pas au but de l'état de l'évolution de l'encaisse;
- À la date du rapport, les hypothèses probables annoncées par la direction ne sont pas convenablement étayées et ne cadrent pas avec les activités commerciales de l'entreprise ou ne constituent pas un fondement raisonnable pour l'état de l'évolution de l'encaisse compte tenu des hypothèses conjoncturales;

ANNEXE B

– L'état de l'évolution de l'encaisse ne reflète pas les hypothèses probables et conjecturales.

Puisque l'état de l'évolution de l'encaisse se fonde sur des hypothèses quant à l'avenir, les résultats réels peuvent varier par rapport aux indications fournies, et ce même si les hypothèses conjecturales se matérialisent et que les variations sont considérables.

Par conséquent, nous n'exprimons aucune assurance que l'état de l'évolution de l'encaisse va effectivement se réaliser. Nous n'exprimons non plus aucune opinion ni assurance sur l'exactitude des renseignements financiers contenu dans le présent rapport, ou sur lesquels nous nous sommes appuyés pour le préparer.

NOTE ANNEXE B

Note 1 : Les prévisions de variations de l'encaisse ont été préparées dans le but d'évaluer les besoins de liquidité de *9062-6540 Québec Inc.* dans le cadre du C-36.

Recettes – Ventes : Selon les besoins du marché toujours constant en matière d'informatique.

Injection de fonds : Selon les besoins de l'entreprise et suivant l'engagement de M. Linh lors du dépôt de la requête initiale.

Débours : Selon l'estimé des coûts d'opérations tel qu'établi dans les prévisions.

ANNEXE B

9062-6540 QUÉBEC INC. (FUTURE-NET INC.)

BUDGET DE CAISSE POUR OCTOBRE 2010 (HEBDOMADAIRE)

	4 octobre au	11 octobre au	18 octobre au	25 octobre au	Total
Revenus	71 500,00 \$	71 500,00 \$	71 500,00 \$	71 500,00 \$	286 000,00 \$
Coût des ventes	59 700,00	59 700,00	59 700,00	59 700,00	238 800,00
Bénéfice brut	11 800,00	11 800,00	11 800,00	11 800,00	47 200,00
Frais généraux et d'administration		13 000,00		13 000,00	
Salaires et avantages sociaux	6 296,86				26 000,00
Loyer	1 250,00				1 250,00
Frais de transport	1 375,55				1 375,55
Frais de déplacement	2 065,00				2 065,00
Assurances				500,00	500,00
Téléphone	50,00	50,00	50,00	50,00	200,00
Entretien et réparations	50,00	50,00	50,00	50,00	200,00
Papeterie et dépenses de bureau		50,00			200,00
Honoraires comptables				200,00	200,00
Honoraires - autres				5 000,00	5 000,00
Honoraires - dépôt					0,00
Intérêts, frais bancaires et frais cartes de crédit	539,00				1 000,00
Divers	250,00	250,00	250,00	250,00	1 000,00
TOTAL DES FRAIS	11 876,41	13 350,00	350,00	19 050,00	44 087,41
EXCÉDENT DES RECETTES					
SUR LES DÉBOURSEES	-76,41 \$	-1 550,00 \$	11 450,00 \$	-7 250,00 \$	3 112,59 \$

Date de Québec, le 14 octobre 2010

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC., CONTRÔLEUR
 aux affaires et finances de 9062-6540 Québec Inc
 Par: François Cauchon, CIRP, Syndic

9062-6540 Québec Inc
 Par: Kien Phong Linh

ANNEXE B

9062-6540 QUÉBEC INC. (FUTURE-NET INC.)

BUDGET DE CAISSE POUR NOVEMBRE 2010 (HEBDOMADAIRE)

	1 novembre au	8 novembre au	15 novembre au	22 novembre au	29 novembre au	Total
Revenus	72 000,00 \$	72 000,00 \$	72 000,00 \$	72 000,00 \$	72 000,00 \$	360 000,00 \$
Coût des ventes	60 120,00	60 120,00	60 120,00	60 120,00	60 120,00	300 600,00
Bénéfice brut	11 880,00	11 880,00	11 880,00	11 880,00	11 880,00	59 400,00
Frais généraux et d'administration		13 000,00		13 000,00		26 000,00
Loyer	6 296,86					6 296,86
Frais de transport	1 250,00					1 250,00
Frais de déplacement	1 375,55					1 375,55
Assurances	2 065,00					2 065,00
Téléphone	50,00	50,00	50,00	50,00	400,00	400,00
Entretien et réparations	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	250,00
Papeterie et dépenses de bureau	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	250,00
Honoraires comptables					200,00	200,00
Honoraires - autres					7 500,00	7 500,00
Honoraires - dépôt						0,00
Intérêts, frais bancaires et frais cartes de crédit	530,00					530,00
Divers	250,00	250,00	250,00	250,00	250,00	1 250,00
TOTAL DES FRAIS	11 867,41	13 350,00	350,00	13 350,00	8 450,00	47 367,41
EXCÉDENT DES RECETTES	12,59 \$	-1 470,00 \$	11 530,00 \$	-1 470,00 \$	3 430,00 \$	12 032,59 \$
SUR LES DÉBOURSEES						

Date de Québec, le 14 octobre 2010

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC., CONTRÔLEUR
 aux affaires et finances de 9062-6540 Québec Inc
 Par: François Cauchon, CIRP, Syndic

9062-6540 Québec Inc
 Par: Kien Phong Linh

ANNEXE B

9062-6540 QUÉBEC INC. (FUTURE-NET INC.)

BUDGET DE CAISSE POUR DÉCEMBRE 2010 (HEBDOMADAIRE)

	6 décembre au	13 décembre au	19 décembre	20 décembre au	27 décembre au	Total
Revenus	80 000,00 \$	80 000,00 \$	80 000,00 \$	80 000,00 \$		240 000,00 \$
Coût des ventes	66 800,00	66 800,00	66 800,00	66 800,00		200 400,00
Bénéfice brut	13 200,00	13 200,00	13 200,00	13 200,00	0,00	39 600,00
Frais généraux et d'administration	13 000,00		13 000,00			26 000,00
Salaires et avantages sociaux	6 296,86		6 296,86			6 296,86
Loyer	1 000,00		1 000,00			1 000,00
Frais de transport	1 000,00		1 000,00			1 000,00
Frais de déplacement	1 000,00		1 000,00			1 000,00
Assurances	2 065,00		2 065,00			2 065,00
Téléphone	50,00		50,00			300,00
Entretien et réparations	50,00	50,00	50,00			150,00
Papeterie et dépenses de bureau	50,00	50,00	50,00			150,00
Honoraires comptables			200,00			200,00
Honoraires - autres			3 000,00			3 000,00
Honoraires - dépôt						0,00
Intérêts, frais bancaires et frais cartes de crédit	650,00		650,00			650,00
Divers	250,00	250,00	250,00			750,00
TOTAL DES FRAIS	24 361,86	350,00	16 850,00		0,00	41 561,86
EXCÉDENT DES RECETTES	-11 161,86 \$	12 850,00 \$	-3 650,00 \$		0,00 \$	-1 961,86 \$

Date de Québec, le 14 octobre 2010

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC., CONTRÔLEUR
 aux affaires et finances de 9062-6540 Québec Inc
 Par: François Cauchon, C.I.R.P., Syndic

9062-6540 Québec Inc
 Par: Kien Phong Linh

ANNEXE B

9062-6540 QUÉBEC INC. (FUTURE-NET INC.)

BUDGET DE CAISSE POUR JANVIER 2011 (HEBDOMADAIRE)

	2 janvier au 23 janvier	16 janvier au 22 janvier	9 janvier au 15 janvier	2 janvier au 8 janvier	Total
Revenus	288 000,00 \$	72 000,00 \$	72 000,00 \$	72 000,00 \$	288 000,00 \$
Coût des ventes	240 480,00	60 120,00	60 120,00	60 120,00	240 480,00
Bénéfice brut	47 520,00	11 880,00	11 880,00	11 880,00	47 520,00
Frais généraux et d'administration		13 000,00		13 000,00	
Salaires et avantages sociaux					
Loyer	6 296,86			6 296,86	
Frais de transport	1 250,00			1 250,00	
Frais de déplacement	1 375,55			1 375,55	
Assurances	2 065,00			2 065,00	
Téléphone	0,00			0,00	
Entretien et réparations	200,00	50,00	50,00	50,00	200,00
Papeterie et dépenses de bureau	200,00	50,00	50,00	50,00	200,00
Honoraires comptables	0,00			0,00	
Honoraires - autres	0,00			0,00	
Honoraires - dépôt	0,00			0,00	
Intérêts, frais bancaires et frais cartes de crédit	650,00			650,00	
Divers	1 000,00	250,00	250,00	250,00	1 000,00
TOTAL DES FRAIS	39 037,41	13 350,00	1 000,00	24 337,41	39 037,41
EXCÉDENT DES RECETTES					
SUR LES DÉBOURSÉS	11 530,00 \$	-1 470,00 \$	10 880,00 \$	-12 457,41 \$	8 482,59 \$

Date de Québec, le 14 octobre 2010

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC., CONTRÔLEUR
aux affaires et finances de 9062-6540 Québec Inc

Par: François Cauchon, CIRP, Syndic

9062-6540 Québec Inc

Par: Kien Phong Linh

ANNEXE B

9062-6540 QUÉBEC INC. (FUTURE-NET INC.)

BUDGET DE CAISSE POUR FÉVRIER 2011 (HEBDOMADAIRE)

	30 janvier au 5 février	6 février au 12 février	13 février au 19 février	20 février au 26 février	Total
Revenus	70 000,00 \$	70 000,00 \$	70 000,00 \$	70 000,00 \$	280 000,00 \$
Coût des ventes	58 450,00	58 450,00	58 450,00	58 450,00	233 800,00
Bénéfice brut	11 550,00	11 550,00	11 550,00	11 550,00	46 200,00
Frais généraux et d'administration	13 000,00		13 000,00		26 000,00
Salaires et avantages sociaux					
Loyer	6 296,86				6 296,86
Frais de transport	1 250,00				1 250,00
Frais de déplacement	1 375,55				1 375,55
Assurances	2 065,00				2 065,00
Téléphone				500,00	500,00
Entretien et réparations	50,00	50,00	50,00	50,00	200,00
Papeterie et dépenses de bureau	50,00	50,00	50,00	50,00	200,00
Honoraires comptables				200,00	200,00
Honoraires - autres				5 000,00	5 000,00
Honoraires - dépôt					0,00
Intérêts, frais bancaires et frais cartes de crédit	539,00				539,00
Divers	250,00	250,00	250,00	250,00	1 000,00
TOTAL DES FRAIS	24 876,41	350,00	13 350,00	6 050,00	44 087,41
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉBOURSEES	-13 326,41 \$	11 200,00 \$	-1 800,00 \$	5 500,00 \$	2 112,59 \$

Date de Québec, le 14 octobre 2010

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC., CONTRÔLEUR
aux affaires et finances de 9062-6540 Québec Inc
Par: François Cauchon, CIRP, Syndic

9062-6540 Québec Inc
Par: Kien Phong Linh

ANNEXE B

9062-6540 QUÉBEC INC. (FUTURE-NET INC.)

BUDGET DE CAISSE POUR MARS 2011 (HEBDOMADAIRE)

	27 février au 5 mars	6 mars au 12 mars	13 mars au 19 mars	20 mars au 26 mars	27 mars au 2 avril	Total
Revenus	71 500,00 \$	71 500,00 \$	71 500,00 \$	71 500,00 \$	71 500,00 \$	357 500,00 \$
Coût des ventes	59 700,00	59 700,00	59 700,00	59 700,00	59 700,00	298 500,00
Bénéfice brut	11 800,00	11 800,00	11 800,00	11 800,00	11 800,00	59 000,00
Frais généraux et d'administration	13 000,00	13 000,00	13 000,00		13 000,00	39 000,00
Salaires et avantages sociaux						
Loyer	6 296,86					6 296,86
Frais de transport	1 250,00					1 250,00
Frais de déplacement	1 375,55					1 375,55
Assurances	2 065,00					2 065,00
Téléphone				500,00		500,00
Entretien et réparations	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	250,00
Papeterie et dépenses de bureau	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	250,00
Honoraires comptables				200,00		200,00
Honoraires - autres				6 500,00		6 500,00
Honoraires - dépôt						0,00
Intérêts, frais bancaires et frais cartes de crédit	539,00					
Divers	250,00	250,00	250,00	250,00	250,00	1 250,00
TOTAL DES FRAIS	24 876,41	350,00	13 350,00	7 550,00	13 350,00	58 937,41
EXCÉDENT DES RECETTES	-13 076,41 \$	11 450,00 \$	-1 550,00 \$	4 250,00 \$	-1 550,00 \$	62,59 \$
SUR LES DÉBOURSEMENTS						

Date de Québec, le 14 octobre 2010

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC., CONTRÔLEUR
aux affaires et finances de 9062-6540 Québec Inc

Par: François Cauchon, CIRP, Syndic

9062-6540 Québec Inc
Par: Kien Phong Linh

ANNEXE B

9062-6540 QUÉBEC INC. (FUTURE-NET INC.)

BUDGET DE CAISSE POUR AVRIL 2011 (HEBDOMADAIRE)

	3 avril au 9 avril	10 avril au 16 avril	17 avril au 23 avril	24 avril au 30 avril	Total
Revenus	71 500,00 \$	71 500,00 \$	71 500,00 \$	71 500,00 \$	286 000,00 \$
Coût des ventes	59 700,00	59 700,00	59 700,00	59 700,00	238 800,00
Bénéfice brut	11 800,00	11 800,00	11 800,00	11 800,00	47 200,00
Frais généraux et d'administration		13 000,00		13 000,00	
Loyer	6 296,86				6 296,86
Frais de transport	1 250,00				1 250,00
Frais de déplacement	1 375,55				1 375,55
Assurances	2 065,00				2 065,00
Téléphone			500,00	500,00	1 000,00
Entretien et réparations	50,00	50,00	50,00	50,00	200,00
Papeterie et dépenses de bureau	50,00	50,00	50,00	50,00	200,00
Honoraires comptables			200,00	200,00	400,00
Honoraires - autres			5 000,00	5 000,00	10 000,00
Honoraires - dépôt				0,00	0,00
Intérêts, frais bancaires et frais cartes de crédit	539,00				539,00
Divers	250,00	250,00	250,00	250,00	1 000,00
TOTAL DES FRAIS	11 876,41	13 350,00	350,00	19 050,00	44 087,41
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉBOURSÉS	-76,41 \$	-1 550,00 \$	11 450,00 \$	-7 250,00 \$	3 112,59 \$

Date de Québec, le 14 octobre 2010

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC., CONTRÔLEUR
aux affaires et finances de 9062-6540 Québec Inc

Par: François Cauchon, CIRP, Syndic

9062-6540 Québec Inc
Par: Kien Phong Linh